

DOM JEAN MABILLON A DOM EDMOND MARTÈNE,
RELIGIEUX DE L'ABBAYE DE MARMOUTIERS A TOURS.

« Ce 25 novembre 1694.

« Je serai ravi de vous pouvoir rendre service dans vos travaux, mais comptez qu'il n'y a rien à faire à présent auprès du R. Père général ni auprès de D. Jean Prou pour se charger de cent exemplaires (16). M. Anisson ne s'engagera jamais à imprimer vos recueils sans que D. Jean Prou s'engage par écrit et je suis assuré qu'il ne le fera point comme il l'a assez témoigné. Je suis fâché que l'on n'y puisse réussir mais cela ne doit point vous dégoûter. Il faut un peu attendre, le temps ne sera pas toujours si mauvais. Vous voyez que je ne puis rien imprimer moi-même pour la même raison, quoique j'ai un siècle de nos actes prêt et un tome du Muséum pour le moins. Il faut prendre un peu de patience. Vous êtes jeune et je suis vieux et il faut que j'abandonne à la Providence le succès de ces ouvrages. Cela n'empêche pas que je ne travaille autant que je le puis. Je vous prie de me mander si vous m'avez rendu la règle et l'histoire de l'ordre de Grandmont que je vous avais prêtées. Je ne les trouve plus. Prenez bon courage. Mes respects au

(16) Dom Jean Prou (1625-1708) était le dépositaire des monastères, comme le caissier général de la Congrégation; il avait été mis en charge en 1666 et il y demeura jusqu'à sa mort. Sur la fin de sa vie il était devenu aveugle, mais on ne cessa d'avoir pour lui la plus grande considération et les plus affectueux égards.